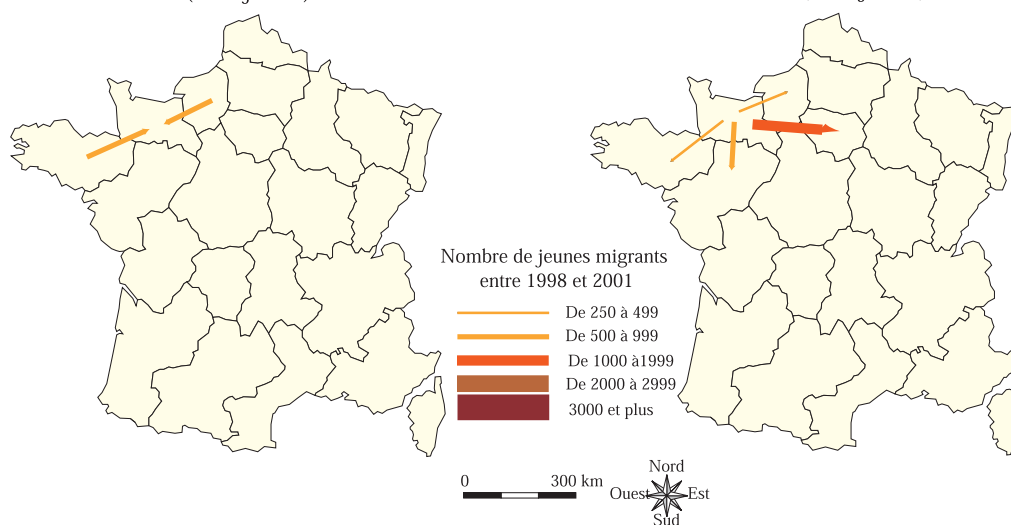


## Basse-Normandie

L'économie de la Basse-Normandie se partage entre l'agriculture dont le poids reste prépondérant, une industrie relativement récente où l'agro-alimentaire joue un rôle important et un secteur tertiaire dopé par le tourisme. Cette économie est portée par un pôle urbain dynamique et un espace rural qui reste densément peuplé. Toutefois, la région vieillit et les effectifs scolaires sont en diminution. L'appareil éducatif bas-normand a fortement orienté ces dernières années son offre de formation vers les filières professionnelles et ce, à tous les niveaux. Dans ce paysage, l'apprentissage joue un rôle prépondérant pour les formations de niveau V mais se développe peu au delà. Les sorties sans qualification restent massives, expliquant sans doute l'importance des stages régionaux. L'insertion des jeunes qui sortent du système éducatif bas-normand est proche de celle observée en moyenne nationale pour les sortants du secondaire. Elle est en revanche un peu moins bonne pour les diplômés du supérieur. Les mobilités inter-régionales jouent dans ce paysage général un rôle important.

Les principales arrivées en Basse-Normandie entre 1998 et 2001 (3740 jeunes)    Les principaux départs de Basse-Normandie entre 1998 et 2001 (4880 jeunes)



© THeMA - UMR 6049

Source : Enquete "Generation 98", Cereq 2001

## **Contexte**

En Basse-Normandie, l'espace rural caractérise encore fortement la région. Il est maillé par un réseau dense de bourgs et de petites villes. La part de l'agriculture dans l'emploi est d'ailleurs la plus élevée de France. Mais l'industrie, récente, est également bien représentée. Son développement remonte aux années soixante avec les premières délocalisations d'Île de France dans des usines à la campagne (dont "Moulinex" fut un exemple) mais également avec les premiers pas de l'industrie agroalimentaire. Cette dimension du tissu économique résiste, mais elle n'est pas motrice. C'est le dynamisme de l'agglomération de Caen et du littoral de la Manche, dopé par le tourisme, qui tire une région globalement peu créatrice d'emplois. Pour l'heure, le fort développement des activités tertiaires compense la chute des emplois agricoles et industriels (respectivement - 34 % et - 10 % entre 1990 et 1999). Au sein de la population active, la part des cadres reste faible tandis que les travailleurs indépendants, souvent agriculteurs, sont toujours très nombreux. Le nombre d'ouvriers diminue et celui des employés (surtout d'employées) progresse vivement.

Dans ce contexte de transformations profondes, la situation qui prédomine sur le marché du travail n'est pas parmi les plus difficiles. Le taux de chômage régional est même légèrement inférieur à la moyenne nationale. Ce constat se vérifie aussi pour le chômage féminin. Toutefois, le taux d'activité des femmes, traditionnellement fort dans la région, a régressé entre 1993 et 2000, alors que seulement quatre régions en France sont dans ce cas. Le nombre de chômeurs de longue durée a relativement peu diminué et leur part parmi les DEFM, inférieure à la moyenne au début des années 1990 est aujourd'hui plus élevée. Par ailleurs, la faiblesse de la part des emplois à durée limitée, très significative, renvoie probablement à la jeunesse du secteur des "services opérationnels aux entreprises" dans l'économie régionale. Sur ce marché du travail, ce sont les jeunes qui rencontrent le plus de difficultés : les jeunes de moins de 26 ans représentent 27 % des demandeurs d'emploi, proportion qui excède de 5 points la moyenne nationale alors que leur part dans la population active est, elle, conforme à la moyenne.

Mais la population vieillit. Ce sont des classes d'âge beaucoup moins "pleines" qui vont entrer dans la vie active au cours des prochaines années, laissant présager une certaine détente sur le marché du travail, tandis que de nombreux emplois tertiaires sont encore à créer. La population croît très peu en Basse-Normandie : l'excédent des naissances sur les décès n'est que faiblement positif et les échanges migratoires sont légèrement déficitaires. De plus, ce sont plutôt des jeunes de moins de 30 ans qui quittent la région et des seniors qui s'y installent. Le vieillissement de la population régionale devrait donc se poursuivre. Dans ce contexte démographique, les effectifs scolaires sont en diminution.

## **Formation initiale**

Le système éducatif en Basse-Normandie est à l'évidence tiré vers l'enseignement technique et professionnel. Depuis dix ans, cette identité s'est encore renforcée. Ainsi, le taux d'orientation en CAP-BEP en fin de troisième, qui a encore progressé, est maintenant le plus important de France. Il en va de même pour la part des bacs professionnels dont la progression a été particulièrement élevée contribuant ainsi à relever le niveau général de bacheliers qui est maintenant proche du niveau national. Les filières professionnelles occupent également une place croissante dans l'offre de formation supérieure : 39% des nouveaux bacheliers qui poursuivent leurs études s'orientent maintenant vers des STS ou des IUT. Toutefois, l'accès aux formations supérieures longues reste modéré dans la région : le taux de scolarisation des 20-24 ans n'a que très faiblement progressé et reste parmi les plus bas de métropole. Autre facteur contribuant à cette situation : parmi les entrées à l'université, la région perd plus de nouveaux bacheliers qu'elle n'en attire.

Si les filières de formation technique et professionnelle sont prépondérantes en Basse-Normandie, l'apprentissage occupe dans ce paysage une place essentielle : le taux d'utilisation par les jeunes de ce

mode de formation est parmi les plus élevés. Toutefois, contrairement à beaucoup d'autres régions, il s'est faiblement développé depuis 10 ans, notamment parce qu'il est resté largement cantonné sur ses bases traditionnelles. Ainsi, en 2000, 32% des jeunes préparant un CAP-BEP le font par apprentissage contre seulement 23% des jeunes préparant un diplôme de niveau bac. La place prépondérante de l'apprentissage au niveau V résulte, semble-t-il, d'une volonté affichée par la région. Elle n'est sans doute pas sans lien avec la diminution des sorties sans qualification, dont le niveau reste néanmoins supérieur à la moyenne métropolitaine.

### **Formation post-initiale**

Les contrats d'adaptation et de qualification sont faiblement utilisés en Basse-Normandie. Le taux d'utilisation par les jeunes des contrats d'adaptation mais aussi le nombre de ces contrats signés ont même diminué entre 1993 et 2000.

La Basse-Normandie apparaît en revanche fortement utilisatrice des autres formations post-initiales. La région se distingue en particulier par un taux d'utilisation des stages régionaux qui est le plus élevé de métropole et en croissance entre 1998 et 2000.

### **Insertion**

Conformément à sa structuration particulière, l'appareil éducatif bas-normand a généré en 1998 des flux de sortants où les diplômés du supérieur long sont très nettement sous-représentés. En revanche, la proportion de jeunes sans qualification, mais aussi de niveau V et IV, est beaucoup plus fréquente qu'en moyenne métropolitaine.

Pour les sortants du secondaire, les trajectoires d'insertion sont légèrement meilleures que celles observées en moyenne métropolitaine, elles sont un peu meilleures cependant. Par exemple, les parcours d'accès rapides et durables à l'emploi sont un peu plus fréquents et le taux de chômage trois ans après la fin des études n'est que de 11,8% contre 13,3% en métropole. L'intérim et les emplois d'ouvriers sont assez présents ; mais la proportion de jeunes qui occupent un contrat à durée indéterminée trois ans après la sortie du système éducatif est proche de la moyenne métropolitaine.

Les premières années de vie active des diplômés du supérieur formés dans la région sont en revanche légèrement moins favorables (par rapport à l'ensemble des diplômés du supérieur). Le taux de chômage en mars 2001 notamment est de 5,5% contre 4,7% en moyenne en France. En outre, ces jeunes diplômés occupent plus fréquemment des emplois à durée limitée, leurs salaires sont plus faibles et ils sont proportionnellement moins nombreux à accéder à un emploi de cadre. Ces conditions d'emploi moins favorables s'expliquent en partie par le faible poids du supérieur long.

Les mobilités inter-régionales jouent un rôle important dans l'insertion des jeunes formés en Basse-Normandie. Elles concernent près d'un jeune diplômé du supérieur long sur deux, un diplômé du supérieur court sur trois et un peu moins d'un sortant du secondaire sur cinq. Cette mobilité est souvent associée à une meilleure situation professionnelle<sup>1</sup>, et ce quel que soit le niveau de formation.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'information, voir « L'insertion professionnelle des jeunes sortis de formation initiale en 1998 en Basse-Normandie », Y. Grelet, Lettre du Céreq, Lasmas-IdL Basse-Normandie, décembre 2002

**Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes  
à la formation professionnelle et à l'emploi en Basse-Normandie**

	1993		2000		Taux de variation	
	(ou année la plus proche) *		(ou année la plus proche) *		annuel moyen	
	Basse-Normandie	Métropole	Basse-Normandie	Métropole	Basse-Normandie	Métropole
<b>I. Le contexte économique et social</b>						
Population totale	1 391 961	56 625 026	1 422 436	58 520 688	0,2	0,4
Taux de var. annuel de la pop. dû au solde migratoire					-0,1	0,0
Part des moins de 25 ans dans la population totale	35,5	34,0	31,4	30,9	-1,4	-1,1
Pib par habitants (Euros courants / habitants)	15 880	18 830	19 520	23 500	3,0	3,2
Taux de chômage (BIT)	10,7	11,5	8,9	9,6	-2,3	-2,6
Part du chômage de longue durée	30,5	34,6	31,1	30,6		
Population active	615 934	25 341 950	627 123	26 542 481	0,2	0,5
Taux d'activité des femmes	46,2	46,7	46	48,1	-0,1	0,4
Part de l'emploi tertiaire	61,6	68,8	66,0	72,6	1,0	0,8
Part de l'emploi public	18,7	19,1	20,5	20,2	1,5	0,9
Part de l'emploi dans les étbs de moins de 10 salariés	9,1	8,3	9,2	9,5	0,3	3,4
Part des cadres et des pr.intellectuelles dans la PAO	6,8	11,7	8,2	13,1	2,1	1,3
<b>II. Indicateurs globaux sur la formation initiale</b>						
Taux de scolarisation des 16-19 ans (y.c. apprentissage)	85,1	85,8	84,4	84,4	-0,1	-0,3
Taux de scolarisation des 20-24 ans (y.c. apprentissage)	26,4	29,7	27,7	35,2	0,8	2,9
Proportion observée de bacheliers	52,8	54,7	60,1	61,9	1,6	1,6
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niv. VI et Vbis)			8,8	7,5		
Part des inscrits dans l'enseignement supérieur	10,6	14,3	11,5	15,3	1,2	1,0
<b>III. La formation professionnelle des jeunes</b>						
Part des CAP-BEP dans les accès au niveaux V	49,2	46,4	52,3	47,2	1,2	0,3
Part des bach. prof. dans l'ensemble des bacheliers	13,8	13,1	21,3	18,5	6,4	5,1
Part des STS-IUT parmi nouveaux bac. entrant dans le sup.	30,7	31,4	39,2	35,8	3,6	1,9
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes 16-25 ans	2,0	1,5	3,6	2,9	10,3	11,6
Part des apprentis parmi les jeunes préparant un diplôme de niv. V			32,0	29,0		
Part des apprentis parmi les jeunes préparant un dipl. de niv. IV			23,0	26,0		
Taux d'accès aux contrats de qualification chez les 16-25 ans	1,2	1,1	1,3	1,5	1,3	5,3
Taux d'accès aux stages des Conseils rég. chez les jeunes chômeurs			31,2	21,7		
Taux d'accès aux stages AFPA chez les 16-25 ans	0,4	0,3	0,4	0,4	0,0	4,9
<b>IV. L'insertion des jeunes formés dans la région</b>						
Part des demandeurs d'emploi parmi les jeunes 16-24 ans	8,5	7,6	8,8	7,6	0,4	0,0
Part des jeunes accédant rapidement et durablement à l'emploi						
- niveau secondaire			57,9	56,0		
- diplômés du supérieur			71,4	74,2		
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- niveau secondaire			11,8	13,3		
- diplômés du supérieur			5,5	4,7		
Salaire médian corrigé des temps partiel						
- niveau secondaire			1 070	1 080		
- diplômés du supérieur			1 400	1 520		

\* Avertissement...

*S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Le lecteur se reportera utilement à l'annexe pour la chronologie précise de chaque série,*